

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus (Stratégie globale)*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

Soyez attentif au fait que votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" devra refléter l'implication réelle dans Erasmus+ que vous aurez l'intention d'entreprendre. Dans le cas où vous souhaiteriez dans le futur ajouter de nouvelles activités, veuillez veiller à modifier votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" et informer l'agence nationale en conséquence.

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

Notre établissement est un lycée d'enseignement général et technologique à dominante tertiaire avec environ 1300 élèves. En formation post-bac nous accueillons 184 étudiants répartis dans les formations de BTS Assistant de Manager, Comptabilité Gestion, Communication et Management des Unités Commerciales.

Du fait des référentiels de ces formations technologiques, il est difficile pour nos étudiants d'effectuer une mobilité d'étude au cours de leurs deux années de BTS. Il est plus pertinent de garder cette possibilité dans le cadre de leur poursuite d'études. Par contre, le stage de première année, d'une durée de deux mois en BTS Assistant de Manager, convient parfaitement à une mobilité de stage, aussi c'est autour de cet objectif que se concentrent la plupart de nos activités internationales.

Notre établissement s'est ouvert à l'international pour ce qui concerne le secondaire depuis plusieurs années avec les sections internationales et européennes et l'organisation des voyages linguistiques pour permettre à nos élèves de se familiariser avec d'autres cultures et de vivre de belles expériences.

Pour nos formations de baccalauréat, depuis la rentrée 2013, la filière technologique STMG détient le label "section européenne" anglais/management des organisations.

Les étudiants de BTS Assistant de Manager doivent effectuer 12 semaines de stage en entreprise sur les 2 années de formation, dont au moins 8 semaines à l'étranger ou dans une organisation à vocation internationale. De plus à la fin de leur cursus, ils doivent avoir acquis un bon niveau en langue anglaise et espagnole.

Effectuer un stage dans une entreprise à l'étranger a donc un intérêt à la fois professionnel pour mieux s'insérer dans le monde du travail de plus en plus internationalisé mais aussi personnel à travers la connaissance et l'adaptation à une autre culture. Cette mobilité stage doit ainsi permettre de développer l'employabilité et l'adaptabilité de nos étudiants en France comme en Europe.

Notre priorité reste donc la mobilité de stage en Europe pour valoriser la formation de nos étudiants. Cependant, nous souhaitons développer la mobilité études et la mobilité du personnel par la recherche d'établissements d'enseignement partenaires. C'est dans cette optique que nous souhaitons obtenir cette charte.

Nos objectifs à atteindre à travers ces différents dispositifs sont de former des citoyens de l'UE, capables de communiquer, d'échanger, de s'adapter aux différentes cultures et d'acquérir des compétences reconnues au sein de l'Europe.

Notre stratégie s'inscrit donc dans le cadre institutionnel national conformément à la circulation du 3 août 2011 qui crée un contexte favorable pour développer l'ouverture internationale (Erasmus pour le supérieur).

1 - Choix des partenaires

- aptitude de l'entreprise à dispenser une formation en adéquation avec les exigences du diplôme
- des organismes partenaires se chargent de la recherche des lieux de stage et d'hébergement
- les étudiants peuvent faire appel à leur réseau personnel
- l'établissement met à la disposition des étudiants la base de données des entreprises ayant déjà accueilli des stagiaires

2 - Régions géographiques

Nos étudiants effectuent actuellement leur stage essentiellement dans la Caraïbe (hors UE) pour des raisons de proximité et de coût, en Angleterre mais pas dans le cadre du programme Erasmus

3 - Objectifs et groupes cibles

Objectifs :

- Encourager la mobilité afin d'appréhender les spécificités culturelles, langagières, organisationnelles dans un contexte international
- Faciliter l'insertion professionnelle au delà des frontières locales
- Répondre aux exigences du référentiel du BTS Assistant de Manager et notamment l'obligation d'effectuer un stage à l'étranger
- Permettre aux personnels d'approfondir et d'actualiser leurs compétences professionnelles pour une meilleure qualité d'enseignement
- Cibler les secteurs économiques liés aux contenus tertiaires du diplôme d'assistance au manager

Groupes cibles :

- les étudiants de BTS Assistant de Manager dont le référentiel exige une mobilité de stage à l'international. Notre public d'étudiants est essentiellement originaire de milieux socio-économiques défavorisés. Les filles et les garçons sont parfaitement intégrés sans aucune distinction tant au sexe, à la race et à l'appartenance ethnique. Notre but est de les amener tous à concrétiser leurs projets de mobilité et donc leurs projets professionnels et par conséquent de développer des facultés d'adaptation, le sens de l'initiative que ce soit en France ou à l'étranger, ainsi qu' améliorer leur sens de la

communication.

- tout étudiant de BTS répondant aux critères de sélection de l'établissement pour l'attribution d'une bourse Erasmus
- le personnel enseignant à des fins de formation, de stages, ou de missions

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

N'ayant pas de projets de coopération européenne et internationale en cours dans le cadre du programme Erasmus, la stratégie de l'établissement pour pouvoir les mettre en œuvre est basée sur :

- une politique de l'établissement : l'ouverture à l'international est un des axes forts depuis longtemps avec les enseignements spécifiques à travers les dispositifs spécifiques Bachibac, Cambridge et Européenne proposés dès la classe de seconde et première pour la filière technologique STMG
- des rencontres de délégations étrangères et des projets pédagogiques issus de l'établissement qui peuvent constituer le levier pour entrer en contact avec l'enseignement supérieur étranger
- les accords avec les écoles de commerce, l'IEP de Bordeaux, l'école du Louvre, Paris 10 Nanterre, Paris 4 Sorbonne pour l'intégration de nos étudiants de Classes Préparatoires (Littéraire et Economique)
- les voyages linguistiques des sections internationales et européennes : Londres, Avila, Barbade, Sainte-Lucie, Sint Marteen (Partie Hollandaise de Saint-Martin)
- les stages en entreprise effectués par les étudiants de BTS dans la Caraïbe (Barbade, Porto-Rico, Saint-Domingue) aux Etats-Unis et au Canada
- la participation de 10 élèves de première aux du Parlement Européen des Jeunes en 2007, 2008 et 2009

Le lycée se fixe comme objectif de trouver à terme des partenaires Erasmus pour mettre en place des projets de coopération européenne et internationale.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Langue originale [FR]

Grâce à notre volonté de participation au programme Erasmus, notre établissement s'engage à participer à la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur et se fixe des objectifs autour des priorités suivantes :

1- Augmenter les niveaux de qualification et l'employabilité avec la mobilité

- en renforçant les compétences linguistiques en mettant l'apprenant dans des situations de communication professionnelles (cours de LV, cours techniques en LV, ateliers et mobilités)
- en développant chez l'apprenant des qualités d'observation, d'ouverture et d'adaptabilité liées à la prise en charge de tâches professionnelles opérationnelles dans le contexte d'un pays étranger
- en développant le E-learning, la pratique de l'anglais pour davantage de personnel en favorisant la formation linguistique
- en incitant l'équipe éducative à rencontrer, échanger et innover en favorisant les demandes de mobilité

2- Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur

Pour les professeurs, la préparation à cette mobilité oblige à certaines expériences de niveau en matière de langues et de disciplines professionnelles.

L'ouverture à l'international concomitamment aux objectifs des référentiels réformés nécessite une autre posture de l'enseignant : à savoir un travail d'équipe incontournable, un accompagnement personnalisé des étudiants, comme c'est le cas en BTS Assistant de Manager dans le cadre des ateliers métier qui préparent aux stages à l'étranger de manière très pratique.

Pour les étudiants, elle constitue un vrai enjeu de formation et de préparation à l'insertion professionnelle. Nous constatons que le stage à l'étranger constitue une motivation essentielle pour des jeunes qui doutent parfois de leur orientation et qui retrouvent dans ce projet de nouvelles ambitions.

3- Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

- Développer les mobilités étudiantes
- Mettre en oeuvre le partenariat international avec des IUT
- Détacher de manière temporaire des enseignants dans des entreprises étrangères

4- Faire le lien entre l'enseignement supérieur et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

- Délivrer Europass Formation et CV aux étudiants
- S'appuyer davantage sur des partenariats ou des situations locales (entreprises internationales implantées dans la région)
- Se servir des partenariats des écoles du réseau local en sollicitant leurs fichiers
- Transférer l'expérience professionnelle acquise à l'étranger dans les entreprises locales soit au 2ème étage soit dans le cadre d'une insertion
- Améliorer les compétences linguistiques, sociales et professionnelles
- Encourager la poursuite d'études réussie, pour certains étudiants, un semestre d'études à l'étranger en L3

5- Améliorer notre gouvernance et le financement de la mobilité

- Organiser la répartition des compétences et des tâches entre les enseignants de LVE et de matières professionnelles pour la recherche des stages.
- Développer les partenariats possibles avec les universités étrangères et élargir la prospection à l'ensemble des BTS
- Poursuivre une répartition qui soit la plus juste possible pour les étudiants entre les différents types de subvention : Région, Erasmus, LADOM, AGEFA...
- Avoir une meilleure lisibilité du budget en inscrivant au budget le financement des actions de mobilité dans le cadre de la Réforme du Cadre Budgétaire et Comptable inspiré par la LOLF.

Nos actions de mobilité s'inscrivent dans le schéma de formation régionale initiale et tout au long de la vie pour la région Guadeloupe et des orientations conjointes Etat-Région.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Dans le but de faciliter l'évaluation de votre formulaire de candidature, veuillez SVP cocher celles des activités Erasmus+ qui font parties de votre actuelle déclaration en matière de stratégie "Erasmus":

Erasmus+ Action clé 1 (KA1)

Etudier dans les pays du Programme: